



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

En raison des mesures sanitaires issues du palier d'alerte vert dans la MRC de Matawinie, les membres du conseil municipal siégeront **en personne et en présence du public** à la séance ordinaire du 20 septembre 2021 à 19 h, qui se tiendra à la Belle Église de Chertsey au 543, chemin de l'Église.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance, à la période de questions spécifique à l'ordre du jour ou transmettre ses questions par écrit à general@chertsey.ca, et ce, avant 16 h le 19 septembre 2021. Un enregistrement vidéo de la séance sera disponible, dès que possible, sur le site Internet municipal.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 14^e jour du mois de septembre 2021.

Monique Picard
Directrice générale adjointe et Service du greffe